



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Indre-et-Loire

Question écrite n° 1277

Texte de la question

M Daniel Le Meur appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation du département Tracma de la société Saxby Lansing de Montlouis-sur-Loire. Des menaces sur l'emploi, notamment chômage partiel, pèsent sur cette activité. La qualité des fabrications n'est contestée par personne, les débouchés publics nombreux, armée et aéroports, en particulier. La difficulté semble venir de l'attitude de la direction de l'entreprise qui n'a pas effectué les choix d'investissements nécessaires et les efforts commerciaux suffisants qui auraient permis à Tracma de conforter son marché. Aussi, il lui demande de favoriser une concertation entre le personnel, la direction, les administrations, entreprises susceptibles d'être intéressées par les produits Tracma et les pouvoirs publics en vue de mettre la direction anglaise du groupe devant ses responsabilités en faisant le bilan des besoins et ne prenant les dispositions nécessaires pour amener la direction de Lansing à sauvegarder les productions de ce département industriel.

Texte de la réponse

Reponse. - La société Saxby-Lansing fabrique des chariots élévateurs de manutention à Montataire et des chariots tracteurs, y compris des tracteurs d'avions, dans son département Tracma à Montlouis-sur-Loire. Elle emploie un effectif total de 900 personnes dont quatre-vingt-dix dans son département Tracma. Celui-ci ayant perdu deux marchés avec la Lybie et l'Irak qui représentaient près de 80 p 100 de son chiffre d'affaires annuel, il en est résulté une sous-activité importante qui conduit à douze suppressions d'emplois (dont neuf licenciements et trois mises en retraite anticipée dans le cadre du FNE). Ces mesures se sont accompagnées de dispositions visant à consolider l'activité de l'entreprise. Ainsi les tracteurs destinés essentiellement au tractage des avions ont été modernisés. Les activités commerciales ont été renforcées, notamment à l'exportation, et de nouveaux produits sont maintenant présents sur le marché français.

Données clés

Auteur : [M. Le Meur Daniel](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1277

Rubrique : Equipements industriels

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2309